

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf décembre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du cinq décembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à La Cadière d'Azur sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Education à l'environnement - Programme 2020-2021 d'accueil du jeune public

Délibération N° 238-2019

Membres en exercice : 36

Membres présents : 21

Pouvoirs : 6

Excusés, absents : 9

Secrétaire de séance : Monique MATHIEU

Présents(es):

Bernadette MOUREN

Roger ANOT

Michel DESJARDINS

Blandine MONIER

Claude SERIEYS

Robert DELEDDA

Michel GROS

Monique MATHIEU

Alain DARMUZEY

Ariane BOSSEZ

Patrick BLANC

Christian OLLIVIER

Sylvie GUIGONNET

Claude FABRE

Joseph FABRIS

Pierre-Olivier CHARRIER

Suzanne ARNAUD

Marc LAURIOL

Patricia SAEZ

Jacqueline BOUYAC

Robert BENEVENTI

Pouvoirs :

Monsieur Mouloud BELAÏDI, délégué la commune de Brignoles, a donné pouvoir à Madame Sylvie GUIGONNET, déléguée de la commune de Rougiers,

Monsieur Jean-Paul HUSSIE, délégué de la commune du Castellet, a donné pouvoir à Monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de La Cadière d'Azur,

Madame Simone CALLAMAND, déléguée de la commune de Méounes-lès-Montrieux, a donné pouvoir à Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier,

Monsieur Jean PAPERÀ, délégué la commune du Plan d'Aups, a donné pouvoir à Monsieur Alain DARMUZEY, délégué de la commune de Mazaugues,

Madame Hélène AUDIFFREN, déléguée de la commune de Pourcieux, a donné pouvoir à Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie,

Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Nazareth - 2219 CD80 Route de Nans • 83640 Plan d'Aups Sainte-Baume

Tél. : 04.42.72.35.22 - Fax : 04.42.98.00.85 • www.pnr-saintebaume.fr • secretariat@pnr-saintebaume.fr

Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Jacques PAUL, Madame Monique CHAMLA, Madame Jocelyne LAVALEIX, Monsieur Laurent MARTIN, Monsieur André BREMOND, Monsieur Jean-Michel CONSTANS, Monsieur Bruno AYCARD, Madame Andrée SAMAT, Monsieur Didier REAULT.

Etaient également présents :

Monsieur Jérôme ORGEAS, Maire de Roquefort-la-Bédoule ; Monsieur Hervé TAINTON, Conseil de Parc ; Monsieur Alexandre NOËL, directeur du PNR de la Sainte-Baume ; Monsieur Jean-François RICHON, référent Parc Naturel Régional Jean-François RICHON, Chef du service Partenariat Métropole AMP.

Vu les dispositions phares de la mesure 34 de la Charte PNR « Informer, sensibiliser et éduquer les habitants, les scolaires et les visiteurs aux spécificités et au respect du territoire » ;

Vu la mesure 100 du Plan climat régional « permettre à 100% des lycéens de visiter au moins une fois un parc naturel régional ou un parc national afin de participer à l'éducation à l'environnement » ;

Vu La stratégie forestière régionale et notamment son 3ème objectif proposant le dispositif « Guerre du Feu » ;

Considérant

- La priorisation des dispositions phares de la Charte PNR ;
- Le lancement de la stratégie Education à l'Environnement et au Territoire dès 2018;
- La possibilité de financement par des crédits Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du programme d'actions 2020.

Le Syndicat mixte souhaite continuer le programme pédagogique mis en place en septembre 2019 en lien avec la mesure 100 du Plan Climat favorisant l'accueil de lycéens au sein du territoire du Parc pendant l'année scolaire 2020-2021.

Ainsi que mettre en place d'autres projets pour l'accueil du jeune public, toujours dans une optique d'éducation au développement durable et au territoire.

Il coordonnera l'action, que ce soit dans la création du programme d'activités ou la mise en place d'une organisation efficiente pour assurer la mise en œuvre du programme (gestion des réservations, formations, liens avec les prestataires, gestion administrative et financière...).

Le plan d'activités 2020-2021 permettra la réalisation d'un catalogue de sorties, accompagnées par les professionnels et les associations compétentes sur le territoire.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Coordination de l'opération	3 000 €	PNR - Ingénierie	3 000 € 20 %
Coût des prestations « sorties accompagnées »	15 000 €	Programme d'action Région	15 000 € 80 %
Total dépenses	18 000 €	Total recettes	18 000 € 100%

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DEPOSE une demande de subvention à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de son programme d'action 2020 pour le financement du Plan d'accueil du jeune public 2020-2021;
- AUTORISE le Président à signer tout document relatif au projet

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Michel GROS

